ce cas, à qui s'adressera l'industriel ? Il sera forcé de rester son propre assureur. Voilà ce que la commission veut éviter. (Applaudissements.)

M. DRON. — Je retire mon amendement. (Exclamations).

L'article 37 est adopté.

La Chambre adopte sans débat les articles 38 à 60, relatifs au fonctionnement de la circonscription et au service financier de la caisse nationale des accidents.

M. JOURDE. — A propos de l'article 61, relatif aux bonifications à accorder aux industriels qui auront pris toutes les mesures connues pour éviter les accidents, je demande que si un accident vient néanmoins à se produire la bonification soit alors retirée à l'industriel que frapperait cet accident.

M. MARVEJOULS. — Il y aurait une injustice véritable à priver un industriel de la bonification qu'il a méritée antérieurement.

M. RICARD. — Aussi bien, l'on ne peut pas prévoir toutes les mesures à prendre pour éviter n'importe quel accident. Du moment où toutes les mesures connues ont été prises, la bonification est due, elle est acquise et il serait injuste de la retirer.

La Chambre adopte les articles 61 à 84 relatifs aux conditions que devront remplir les industriels qui s'assureront eux-mêmes où s'assureront à des compagnies particulières ou enfin se grouperont en syndicat d'assurances.

Vote de l'ensemble du projet

M. ANTIDE BOYER. — Le projet constitue un progrès réel. Les ouvriers sachant se contenter de peu, nous n'avons pas déposé plus d'amendements pour ne pas retarder le vote définitif.

M. LEBON. — Votre tribunal arbitral fera échouer votre loi dans la pratique. Je la voterai néanmoins pour permettre au Sénat de la discuter.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix l'ensemble du projet.

Votants, 516 ; majorité absolue, 259 ; Pour, 510 : Contre, 6.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

Comme il n'y avait que 84 députés dans la salle, la proclamation de ce vote est accueillie par des rires.

L'élection de M. Tassin au Sénat

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu une lettre de M. Tassin, élu sénateur de Loir-et-Cher, donnant sa démission de député.

La Séance est levée à 6 h. 20.

Séance publique lundi.

NOUVELLES DU JOUR

Les opérations de la caisse d'épargne

Paris, 10 juin. — Voici quelles ont été les opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires du 1er au 6 juin 1893: Dépôts de fonds 5,165,848 fr. 43. Retraits de fonds 6,514,034,93. Excédents de retraits 1,348,186,50.

Excédent de retraits du 1er janvier au 6 juin 1893, 204,082,553,53.

Les capitaux employés en achats de rentes du 1er au 10 juin 1893, c'est-à-dire de véritables retraits pour le compte des déposants s'élèvent à 1.075.361 fr.

L'impôt sur les opérations de Bourse

Paris, 10 juin. — M. Deloncle va déposer un amendement au budget de 1894 pour l'abrogation de l'impôt sur les opérations de bourse.

Le sentiment du ministre au sujet de cette intention ne manquera pas de lui être demandé par la délégation des agents de change de Paris qui a sollicité de lui une entrevue aussi prochaine que possible.

Vers le Dahomey

Marseille, 10 juin. — Le paquebot *Thibet*, de la compagnie Fraissinet, courrier du Dahomey, est parti ce soir avec 90 passagers parmi lesquels se trouve le colonel Dumas, qui va prendre le commandement du corps d'occupation du Dahomey. Il est accompagné du lieutenant colonel Boistel, des commandants Boutin et Jacomel de Cauvigny, etc.

Le général Dodds avait tenu à accompagner son successeur à bord du *Thibet*. Il était en civil.

Reconnu par plusieurs personnes, le général a été acclamé, mais il s'est promptement dérobé à l'ovation.

Le départ du *Thibet* a été salué par la foule amassée sur les quais.

Le général Dodds à Marseille

Marseille, 10 juin. — La présence du général Dodds a donné lieu cette après-midi à des manifestations en son honneur.

La première a eu lieu devant le Café du Commerce sur la Cannebière où le général, quoique en civil, fut reconnu et acclamé. Il dut même se dérober à cette ovation, en rentrant en toute hâte à son hôtel sans avoir absorbé sa consommation.

Sur le pont du *Thibet*, c'était à qui lui serrerait la main. Les matelots criaient à tue-tête : « Vive le général Dodds ! A bas Béhanzin ! »

S'adressant à des journalistes marseillais, le général leur a dit à propos des dernières nouvelles reçues du Dahomey : «On ne peut songer à pacifier un pays sauvage comme le Dahomey, dès le lendemain de sa conquête»

«C'est une colonie que nous devons garder. Béhanzin est réduit réellement à l'impuissance; sous peu, tout rentrera dans le calme.

» Ce serait folie que de traiter avec Béhanzin. »

Le général ne croit pas qu'il aura besoin de retourner au Dahomey. Au dernier moment, le matériel de guerre emporté par le *Thibet* a été augmenté. Il transporte 9,500 barils de poudre et 300,000 cartouches.

Contre l'alliance franco-russe

Paris, 10 juin.— Ce soir deux réunions ont été tenues, dont l'une à la Maison du Peuple, pour protester contre l'alliance policière franco-russe à propos de la saisie des papiers nihilistes polonais Sawicki.

Naturellement, le czar a été fort malmené suivant l'usage et suivant l'habitude, les théories les plus subversives ont été émises.

A citer les cris d'un compagnon : A bas l'alliance franco-russe ! Vive la Pologne ! cris qui ont trouvé de l'écho dans l'auditoire comprenant un certain nombre d'étudiants russes.

La taxe sur le pain

Paris, 10 juin. — A la distribution de ce jour figure une proposition de loi présentée par M. Yves Guyot, qui reprend une proposition déposée le 19 mars 1891, par M. Burdeau.

Cette proposition a pour but d'assurer la libre concurrence aux boulangers, en retirant aux municipalités le droit de taxe sur le pain, et de prévenir le retour de désordres semblables à ceux qui se sont produits à Marseille, en février dernier, lors de la grève des boulangers.

Interpellation renvoyée

Paris, 10 juin. — A la suite d'une démarche auprès du ministère de la guerre faite par M. Salis, sur la demande expresse de M. Ménard-Dorian, l'interpellation que M Salis devait adresser aujourd'hui au ministre de la guerre sur l'annulation de l'adjudication de la fourniture des draps de troupe a été renvoyée à lundi.

L'ambassade de Londres

Paris, 10 juin. — La *Liberté* dit :

« Nous croyons savoir que le poste d'ambassadeur de France à Londres a été récemment offert à M. le comte Chaudordy qui a répondu que, très flatté de cette proposition, il l'aurait acceptée s'il ne s'était agi que d'une mission temporaire, mais ses occupations l'empêchent de reprendre d'une façon prolongée du service actif. »

L'épidémie cholériforme dans le Midi

Bessèges, 10 juin. — Un voiturier d'Alais, nommé Salavert, venu malade de cette ville, a été pris d'une violente attaque cholériforme. Transporté à l'hospice et mis en surveillance, il a succombé hier soir et a été enterré quelques heures après.

Alais, 10 juin. — L'état sanitaire continue à laisser à désirer. Le préfet du Gard, sur avis du comité d'hygiène, a décidé que les fêtes de bienfaisance et la cavalcade qui devaient avoir lieu dimanche seraient renvoyées au dimanche suivant.

Un soldat condamné à mort

Alger, 10 juin. — Le conseil de guerre a jugé hier le nommé Courbet, du 2e bataillon d'Afrique, pour outrages envers un supérieur à l'occasion du service. Au moment de la clôture des débats, le président demanda à Courbet s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense. Pour toute réponse, Courbet lui lança une chique de tabac à la tête. Séance tenante, Courbet a été condamné à mort.

Les élections en Allemagne

Berlin, 10 juin. — Le *Vorwaerts* prétend avoir appris de source absolument sûre que la préfecture de police de Berlin a été invitée à donner son opinion sur l'effet que produirait une modification du suffrage universel.

Le même journal accuse réception aux socialistes allemands de Portland (Amérique) d'un envoi d'argent et d'une lettre affirmant leur solidarité avec leurs frères d'Allemagne.

On ne sait pas encore quels sont les projets du gouvernement pour faire face aux frais occasionnés par la loi militaire.

La grève des avocats de Riom

Riom, 10 juin. — Aucun membre du barreau n'assistait à l'audience de la sixième chambre.

Un avoué, invité, à faire le dépôt de son dossier et à se défendre contre les réquisitions, a déclaré faire défaut, préférant dans l'alternative sacrifier sa situation aux intérêts à lui confiés.

La cour a remis à huitaine le cas de cet avoué.

Aucune affaire n'a pu être plaidée.

La grève des avocats se complique. Les avocats paraissent être rendus responsables d'une situation qu'ils n'ont pas créée.

La Commission du Budget

Paris, 10 juin. — La Commission s'est déchargée, sur une sous-commission, du soin d'étudier la réforme des portes et fenêtres.

Elle a nommé MM. Sarrien, Etienne, Cornudet, Antonin Dubost et Lasaille.

Le but poursuivi est de ne pas attendre les documents administratifs afin de gagner du temps.

L'interpellation Desprès

Paris, 10 juin. — Le président du Conseil ne devant rentrer que mardi a demandé à M. Desprès de reculer jusqu'à jeudi la discussion de son interpellation sur l'attitude du conseil municipal de Paris. L'interpellation n'en sera pas moins déposée mardi mais ne sera discutée que jeudi.

Au Conseil des ministres

Paris, 10 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à dix heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

NOMINATIONS ADMINISTRATIVES

Sont nommés trésoriers-payeurs généraux : à Pau, M. Rey, trésorier-payeur général à Gap; à Gap, M. Antoine, percepteur, ancien député de Metz au Reichstag.

NOMINATIONS DANS LA MARINE

Sont nommés au commandement d'une division de l'escadre de la Méditerranée : M. le contre amiral Gadaud, membre du conseil des travaux de la marine; M. le contre-amiral de la Boninière de Beaumont, major-général à Cherbourg: M. le contre-amiral Fournier.

Mort d'un sénateur

Paris, 10 juin. — On annonce la mort de M. Trévenenc, sénateur de droite des Côtes-du-Nord.

Annulation par M. Dupuy d'une délibération du Conseil Municipal de Paris

Paris, 10 juin. — Le président du Conseil vient de refuser d'approuver une augmentation de 25,000 fr. à la Bourse du travail, pour 1893, augmentation votée par l'ancien conseil municipal par délibération du 1er avril dernier.

La mission du général de Galliffet

On lit dans les *Débats* :

« Nous avons annoncé que le gouvernement français avait décidé d'accréditer M. le général de Galliffet auprès du gouvernement de Sa Majesté britannique, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, chargé de représenter la France aux fêtes du mariage de S. A. R. le duc d'York. La nouvelle était exacte, il y a dix jours ; elle ne l'est plus aujourd'hui.

» En effet, le gouvernement français vient d'être avisé que les cours parentes seront représentées seules à ces fêtes par des ambassadeurs extraordinaires. La cérémonie aura lieu dans la chapelle du palais de Saint-James, laquelle comme on sait, est fort petite et ne peut donner accès qu'à très peu d'invités.

» L'Italie et l'Espagne ne seront, pas plus que la France, représentés par des ambassadeurs extraordinaires, et il n'a pu être donné suite au désir exprimé par S. M. l'empereur d'Autriche d'envoyer un archiduc pour le représenter.

» Nous savons que l'ambassadeur d'Angleterre à Paris a été chargé d'exprimer à M. le général de Gallifet les regrets qu'éprouve la famille royale de ne pouvoir faire d'exception en sa faveur.»

Un nouvel antisémite

M. Boyssel, député radical de Saône-et-Loire, et exproscrit du 2 décembre, vient de faire dans un banquet, à Chalon-sur-Saône, une déclaration d'antisémitisme des moins équivoques.

Citons l'interview qu'il a accordée à un rédacteur du *XIXe Siècle*.

» Je me suis élevé très vivement, nous dit M. Charles Boysset, contre les juifs, et cette partie de ma conférence a été la plus applaudie.

» J'estime, en effet, qu'il faut combattre ferme la finance juive et anéantir au plus tôt cette puissance formidable toujours grandissante. M. de Rothschild, qui possède 3 milliards, tient la Banque de France sous ses pieds, et, comme tous ses coreligionnaires qui gravitent autour de lui, il appartient à une race cosmopolite mettant l'idée de religion au-dessus de l'idée de patrie.

» M. de Rothschild est aussi bien anglais et allemand que français: il règne à Londres, à Vienne, à Berlin, comme il règne à Paris, et le jour d'une guerre, qui sait de quel côté il apporterait ses capitaux ? »

Et le *XIXe Siècle* ajoute que l'immense majorité des députés de gauche de la future Chambre, pensera exactement comme M. Boyssel.

Voilà une recrue sur laquelle M. Drumont ne comptait guère ?

Le crayon

Les boursiers qui écrivent les opérations avec un crayon, ont fait une cérémonie funèbre à la Bourse hier, pour célébrer l'impôt sur les opérations de Bourse qui atteint le monde de l'agio et met les banquiers juifs en si grandes colères.

Ils ont fait l'enterrement solennel d'un crayon planté au milieu d'une couronne d'immortelles, et chacun portait une bougie-allumette en parodiant le *De Profundis*.

Y a-t-il eu incinération ?

Une explosion près d'Avignon. — Quatre blessés

Avignon, 10 juin. — Hier après-midi, l'usine de pyrotechnie de MM. Violet frères à Monceaux, a sauté pendant l'opération de l'introduction d'une mèche dans une fusée

Les secours, promptement organisés, ont atténué le désastre matériel, mais quatre hommes qui ont été ensevelis sous les décombres ont été retirés dans le plus triste état, quoique vivants.

L'un, Debert, a été horriblement brûlé au dos, aux bras et à la figure. Ses camarades poussaient des cris effrayants quoiqu'étant moins grièvement atteints. C'est la troisième fois en deux ans que pareil désastre se produit à l'usine Violet frères.

La Russie, l'Allemagne et l'Autriche

St-Pétersbourg, 10 juin. — Le *Nouveau Temps* déclare que si l'Allemagne offrait à la Russie sa liberté d'action en Orient en échange du retour à la politique de 1870, le gouvernement russe préférerait incomparablement continuer à user, comme il l'entend, de sa liberté d'action en Europe. Si le Reichstag vote la loi militaire, la Russie prendra ses mesures pour conjurer les conséquences du renforcement de l'armée allemande.

Si l'Autriche cherche un rapprochement avec la Russie le gouvernement lui indiquera sincèrement le terrain d'entente sur lequel il serait réalisable.

Grève de mineurs. — Désordres
Plusieurs blessés

Sunkirchen, 10 juin. — La grève des mineurs prend une tournure grave, et l'autorité avait envoyé un détachement de 300 hommes pour maintenir l'ordre. La municipalité a refusé de loger les troupes, et a fermé le bâtiment de l'école où elles devaient être casernées.

La foule s'était amassée autour de l'école pour en défendre l'accès; les soldats ont chargé à plusieurs reprises à la baïonnette. Il y a eu plusieurs blessés.

Sanglant conflit en Algérie

Biskra, 10 juin. — Un conflit sanglant vient d'éclater entre 200 nomades de la tribu des Arabche Rag et la population d'El-Outaya. On compte actuellement deux morts et cinq blessés. La lutte continue. La justice se transporte sur les lieux.

Le choléra à la Mecque

Jeddah, 10 juin. — La mortalité augmente à La Mecque. Hier, les cas de choléra constatés étaient de 70.

La catastrophe de Washington

Washington, 10 juin. — Le nombre des victimes dans l'effondrement de Ford's opéra-house est de 53. Parmi les cinquante blessés, beaucoup sont dans un état qui ne laisse pas d'espoir de les sauver. Les excavations creusées dans une des caves sont supposées avoir causé le désastre ; elles avaient été faites en vue d'y établir des machines pour la lumière électrique.

Les courses de Longchamps

Paris, 10 juin. — Prix du Mont Valérien : 1 Le Tonnerre, 2 Disse, 3 Festina. — Prix de l'Eté : 1 Brocatelle, 2 Le Cordouan, 3 Too Soon. — Prix de la Néva : 1 Cadet Roussel, 2 Clodia, 3 Chandernagor. — Prix de Meudon : 1 Galette, 2 Vertige, 3 Lavoir. — Prix de Ferrières : 1 Trovatore, 2 Druide, 3 Impérieuse. —Prix d'Argenteuil : 1 Sterling, 2 Gil Pérès, 3 Moncontour.

Le parfumeur Vaissier expose à Chicago :
La ville entière sent le savon du Congo. 72252d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les ouvriers et le travail à bon marché.— Des ouvriers peintres roubaisiens nous soumettent des observations à notre avis fort justes à propos de rabais extraordinaires constatés dans certaines adjudications.

L'adjudication est pour les communes le meilleur moyen d'obtenir des travaux à bon marché, nous disent nos correspondants, mais, est-ce bien, ajoutent-ils, le moyen d'assurer la bonne qualité de ces travaux ? Et ils nous citent des exemples.

Dans une adjudication, la ville proposait 0,70 c. le mètre carré pour trois couches de peinture, y compris le masticage, le gommage des nœuds, etc. On a fait 39 0/0 de rabais. Il restait donc moins de 43 centimes ! Pour la vitrerie, l'entrepreneur a accepté 1 fr. 90 le mètre carré pour du verre simple de troisième choix, y compris le mastic. Au dire de nos correspondants, cela représente à peu près la valeur des matériaux. Il en serait de même du badigeonnage à la colle et à la chaux et pour tous les travaux en général.

« On se demande, ajoutent les auteurs de la lettre que nous analysons, s'il est possible, dans ces conditions, de faire de bons travaux, et de donner un salaire rémunérateur à l'ouvrier ! »

Nous ne savons pas au juste quelle adjudication visent les ouvriers peintres qui nous écrivent. Nous voulons croire que l'entrepreneur, quel qu'il soit, a eu de bonnes raisons pour souscrire ces rabais et qu'il fera honneur à ses engagements.

Nous n'en comprenons pas moins l'anxiété des ouvriers d'état, devant la concurrence effrénée que se font certaines maisons. Ils y voient non sans raison une menace de diminution des salaires.

Dans le cas présent, nos correspondants émettent cette idée que la ville devrait imposer à ses adjudicataires un minimum de salaire pour les ouvriers employés aux travaux soumissionnés. Il ne nous paraît pas que la chose soit pratique ni légale.

Mais nous croyons nécessaire d'attirer l'attention sur cette question très digne de préoccuper les petites et les moyennes industries. La lutte pour les commandes devient dangereuse pour tous et elle est condamnable, quand elle se fait au détriment du juste salaire auquel a droit l'ouvrier.

A. R.

Une grosse ineptie. — Dans un article intitulé : « La Communion socialiste », le *Travailleur* raconte sérieusement que le dimanche 4 juin, le groupe socialiste des femmes l'*Emancipation* a réuni, dans une petite fête intime, à la coopérative la *Paix*, « tous les enfants qui étaient en âge de » faire leur première communion et que leurs pa» rents ne voulaient pas prêter, comme figurants, » à ce que ce journal appelle « une comédie et une » ridicule et stupide coutume ».

On ne nous dit pas en quoi a consisté la « communion socialiste », mais on veut bien nous apprendre que cela s'est fait à dix heures du matin, que la fanfare *La Paix* prêtait son concours et que « cette fête civile a eu un plein succès ».

Tout cela est odieux, mais c'est surtout bête. La Libre-Pensée de nos Sans-Patrie aura beaucoup de peine à se faire prendre au sérieux avec des parodies aussi ineptes.

Nous plaignons ces pauvres petits; nous plaignons surtout les parents. Ils apprennent à leurs enfants à renier et à mépriser le Dieu qui commande d'honorer père et mère. Leurs enfants les renieront et les mépriseront eux-mêmes un jour.

La cérémonie de la confirmation à l'église Saint-Martin. — Samedi matin, à dix heures, a eu lieu, à l'église Saint-Martin, avec un éclat exceptionnel, la cérémonie de la confirmation, pour les enfants de la paroisse, et pour ceux de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

Dès neuf heures et demie, la foule se masse devant le presbytère, désireuse de voir le nouvel archevêque, qui doit partir processionnellement pour l'église.

De longues files d'enfants arrivent successivement, et vont prendre place dans le chœur et dans la grande nef. Les bas côtés sont bientôt envahis par les familles, et les nombreuses personnes que la solennité intéresse.

Vers neuf heures trois quarts, débouchent de la Grande-Place, sur deux rangs espacés, récitant pieusement le chapelet, les garçons et les filles de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. En tête marche M. le vicaire, avec deux enfants de chœur; M. Delesalle, curé, se tient au centre.

Au premier coup de dix heures, les cloches se mettent en branle, et le carillon fait entendre ses notes joyeuses. Le clergé, sous la conduite de M. le chanoine Berteaux, vient prendre Monseigneur au presbytère, et le vénérable prélat, revêtu de ses ornements épiscopaux, se met sous le dais, que portent MM. Deleforge Horent et Horent-Vossaert, membres de la confrérie du Saint-Sacrement.

La foule, considérablement grossie dans l'intervalle, se range dans le plus grand ordre, de chaque côté de la rue, et tous, hommes, femmes, enfants, s'agenouillent et s'inclinent au passage de l'archevêque, pour recevoir sa bénédiction.

A la porte de l'église, Mgr Sonnois veut bien s'arrêter quelques instants, pour donner son anneau pastoral à baiser à de nombreux fidèles, et pour bénir les petits enfants que lui présentent des mères chrétiennes.

Après une cérémonie préliminaire au maître-autel, Monseigneur prend place sur le siège d'honneur qui lui est réservé, et M. le vicaire-général monte en chaire, pour remercier, au nom de Sa Grandeur, les paroissiens de leur empressement à venir saluer leur archevêque.

M. le chanoine Carlier assure que Mgr Sonnois est très touché de cette démonstration sympathique, et qu'il n'aura pas trop de bénédictions pour prouver aux fidèles sa paternelle affection.

M. le vicaire général félicite les familles d'envoyer leurs enfants aux écoles où la religion est en honneur, et où se donne cette instruction selon l'Eglise, la seule capable de faire des hommes pour la société. Il est heureux de constater que la paroisse de Saint-Martin s'impose les plus lourds sacrifices pour soutenir les écoles libres, mais qu'elle est aidée dans ses dépenses incessantes par de généreux donateurs, à la porte desquels on peut toujours frapper, et à qui il adresse l'hommage de sa plus vive reconnaissance.

Puis M. le chanoine Carlier procède à l'interrogation publique, sur le catéchisme, de six filles et de quatre garçons, pris dans le contingent des élèves des deux paroisses qui sont venus se présenter à la confirmation.

Tous ces enfants répondent sans hésiter aux diverses questions qui leur sont posées, et méritent par leur savoir, les compliments de M. le vicaire général.

Monseigneur monte en chaire à son tour, et M. le doyen vient se placer au milieu de la nef centrale, devant Sa Grandeur, à qui il adresse un très émouvant discours.

M. le chanoine Berteaux, en son nom, au nom de son clergé, et au nom de toute sa paroisse, souhaite la bienvenue au nouvel archevêque, et s'exprime à peu près ainsi :

« Nous aurions voulu, Monseigneur, vous recevoir avec toute la solennité qui convient à votre caractère, mais la liberté nous manque pour cela. Nous ne vous en prions pas moins de croire aux sentiments de vénération et de dévouement du clergé et des fidèles de la paroisse Saint-Martin ».

M. le doyen remercie Sa Grandeur de venir apporter aux enfants la grâce de la confirmation, et il déclare que la paroisse a conservé, « malgré les temps troublés, ses antiques habitudes de foi.

« On y voit», dit M. le chanoine Berteaux, «l'église pleine à six messes successives, chaque dimanche, et les quinze mille habitants de la paroisse représentent annuellement cent-soixante mille communions. La paroisse Saint-Martin se fait en outre remarquer pour son excessive générosité en faveur de toutes les bonnes œuvres, et notamment des écoles libres. »

Mgr Sonnois répond :

« Monsieur le Doyen,

» Je suis profondément reconnaissant des sentiments que vous venez d'exprimer et que j'ai rencontrés partout sur mon passage. Si je ne comptais que sur mes propres forces, peut-être ne suffirais-je pas à la lourde tâche qui m'est imposée; mais je compte sur Dieu, sur vos prêtres, sur vous.

» Vous me disiez tout à l'heure, Monsieur le Doyen, que vous regrettiez l'absence de manifestations extérieures; mais je n'y attache pas la dernière importance. Je préfère ce que je vois en ce moment autour de moi, c'est-à-dire l'empressement que vous mettez à venir saluer ici le représentant de Jésus-Christ, et le premier pasteur du diocèse.

» Quant aux témoignages extérieurs, permettez-moi de vous le dire en toute simplicité, si l'on fouillait au fond des cœurs, on y découvrirait d'excellents sentiments qui ne demanderaient qu'à se faire jour et qui restent cachés. Les méchants triomphent en ce moment, parce que le présent paraît être à eux; mais ceux qui ont en main la force, ne sont pas maîtres de l'avenir.

» C'est la première fois que je parle dans une église de Roubaix; mais il y avait longtemps déjà que je connaissais de réputation votre cité, qui représente l'intensité du travail. Il y a chez vous une grande vitalité, au point de vue des intérêts industriels, et plus encore au point de vue des intérêts religieux. Vous devez mettre tout votre soin à conserver cette activité religieuse, qui est votre sauvegarde et votre honneur. »

S'adressant alors directement aux parents, Monseigneur a dit :

« Ces enfants que je vais confirmer, ce ne sont pas vos prêtres qui me les présentent, c'est vous-mêmes, vous qui leur avez choisi des maîtres profondément chrétiens, et qui les avez ensuite confiés à vos prêtres, pour qu'ils fassent pénétrer dans leurs âmes les principes de la véritable sagesse. Car vos prêtres, vous ne devez les apprécier que dans cette vue : ce sont vos serviteurs, vos serviteurs de tous les jours, de tous les instants et, par les temps actuels surtout, l'union avec eux est plus nécessaire que jamais... »

La cérémonie de la confirmation commence, et quatre cent soixante enfants dont une centaine environ de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, viennent tour à tour s'agenouiller devant le vénérable prélat, pour recevoir le saint-chrême, dans le plus profond recueillement.

Le chœur de la maîtrise exécute ses plus beaux morceaux, et les cantiques, chantés à l'unisson par des centaines de voix enfantines, alternent avec les variations de l'orgue.

A midi et demi, tout est terminé: Monseigneur retourne au presbytère avec le même cérémonial, et il est, sur tout le parcours, l'objet des mêmes démonstrations respectueuses.

Le matin, à sept heures, Mgr Sonnois avait dit la messe et donné la confirmation au pensionnat des Dames de la Sainte-Union.

Après avoir reçu à dîner, au presbytère, les doyens et curés de Roubaix et des environs, avec un certain nombre de vicaires, ainsi que les membres du Conseil de fabrique, et quelques invités spéciaux, Monseigneur a rendu quelques visites en voiture, dans le courant de l'après-midi.

C'est ainsi que Sa Grandeur est allée visiter, en compagnie de son vicaire général, et de M. le chanoine Berteaux : les Sœurs gardes-malades, place de la Liberté ; les Sœurs de la Sainte-Famille, Grande-Rue ; les Sœurs de Charité, rue Pellart ; les Carmélites, rue Saint-Antoine.

Mgr Sonnois est allé visiter, en même temps, les travaux du nouveau collège. Vers dix heures et demie, il était de retour au presbytère.

La cérémonie de la confirmation au pensionnat des Dames de la Sainte-Union. — A sept heures, samedi matin, Mgr l'Archevêque, accompagné de M. le Chanoine Carlier, vicaire général, de M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, et de M. l'abbé Vassart, aumônier du pensionnat des Dames de la Sainte-Union, s'est rendu à pied à la rue du Vieil-Abreuvoir, pour administrer le sacrement de la confirmation aux élèves de la maison.

Monseigneur a été reçu par Mme la Supérieure, entourée de toutes les Dames; puis il a dit la messe à l'autel de la chapelle, assisté de son vicaire général, de M. le doyen de Saint-Martin et de M. l'aumônier.

La cérémonie de la confirmation a succédé et les élèves sont venue s'agenouiller, au milieu du plus profond recueillement, devant le vénérable prélat.

Cette visite de Mgr Sonnois a été marquée par les témoignages de la plus fraternelle bonté. Sa Grandeur s'est intéressée, avec une touchante bienveillance, à tous les détails concernant l'éducation que reçoivent les jeunes filles dans cet important établissement.

Les paroles par lesquelles Monseigneur a répondu aux hommages des élèves, ont été une puissante exhortation à marcher avec persévérance dans la direction sérieuse qui leur est donnée, pour le bien de la société, et la gloire de Dieu.

Sa Grandeur a déjeuné chez M. l'abbé Vassart, dans la maison attenante au pensionnat.

La confirmation à l'église du Sacré-Cœur. — Aujourd'hui dimanche, à dix heures du matin, à l'église du Sacré-Cœur, aura lieu, avec une grande solennité, la cérémonie de la confirmation.

Mgr l'archevêque dira la messe dans la même église, à sept heures.

Un salut solennel à l'église Saint-Martin. — Dimanche soir, à six heures, à Saint-Martin, salut solennel et procession réparatrice, sous la présidence de Mgr l'archevêque, qui portera lui-même le Très-Saint-Sacrement.

Tous les confrères du Très-Saint Sacrement sont invités à assister à cette cérémonie. Une place sera réservée pour les hommes dans le chœur.

Le sermon sera prononcé par M. le chanoine Carlier, vicaire-général.

Un obit pour Gustave Nadaud. — Mardi, 13 juin, à dix heures, un obit solennel du mois, sera célébré, en l'église Saint-Martin, pour Gustave Nadaud.

Suivant le désir du défunt, il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part.

Une conférence de M. l'abbé Garnier. — Le lundi 19 juin, une conférence provoquée par le comité du pèlerinage romain, sera donnée par M. l'abbé Garnier au cercle de la « Concorde » rue Pellart, à 6 heures et quart du soir, pour l'organisation du pèlerinage de Roubaix-Tourcoing à Montmartre, fixé au 6 août prochain.

Le service d'été des chemins de fer belges. — Nous publierons, demain, un tableau des heures de trains des chemins de fer belges (service d'été). Nous donnerons les lignes qui relient Roubaix-Tourcoing aux localités les plus fréquentées par les habitants de notre région.

La Commission cantonale d'hygiène et de salubrité se réunira à l'Hôtel-de-Ville, mardi, 13 juin, à cinq heures du soir.

Les grèves. — Chez MM. Alphonse Vernier et fils, fabricants, rue du Pays, la grève est devenue générale, en ce qui concerne les tisserands, les quarante ouvriers qui avaient continué de travailler, ayant tous quitté les ateliers, samedi, à deux heures trois quarts de l'après-midi.

A la filature de laine de MM. Cavrois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, les vingt-neuf rattacheurs grévistes n'ont pas encore repris le travail.

Un vol rue des Fossés. — Samedi matin, Mme J. Fastenoquel, qui est chargée de percevoir le loyer des garnis de la maison portant le numéro 17 de la rue des Fossés, s'est aperçue en pénétrant dans la chambre d'un locataire, qui avait quitté sa demeure le matin même, qu'un ouvrier mécanicien du nom de Louis Mathys, âgé de 37 ans, et sa femme, née Adeline Freehfan, âgée de 26 ans, avaient soustrait une paire de draps, un pot-de-fer, un moulin au café, un bidon en émaillé, et environ 7 kilos de déchet de laine à matelas, le tout d'une valeur de quinze francs.

Mme Fastenoquel, a déposé, entre les mains de M. Vancostenoble, une plainte contre ses locataires fugitifs.

La divagation des chiens. — Dans la journée de vendredi, le service de surveillance des chiens errant sur la voie publique a ramassé huit animaux, qui ont été mis en fourrière. Des rapports ont été rédigés à la charge de trois propriétaires.

Lys-lez-Lannoy. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira, en séance ordinaire, (session de mai) le lundi, 12 juin, à six heures du soir. L'ordre du jour porte : Compte administratif de l'exercice 1892 et budget primitif pour l'année prochaine.

— *Un incendie.* — Vendredi, vers onze heures du soir, un incendie s'est déclaré chez un marchand de beurre et œufs, Louis Henry, rue du Bois, à Lys, près de la « Justice ». L'incendie a été causé par une fissure de la cheminée d'une maison contiguë. Le feu a été aperçu par MM. J.-B. Degand et Capelier fils, qui ont immédiatement donné l'éveil.

M. Degand a enfoncé la porte, et s'est mis en devoir de circonscrire le feu.

Les pompes à vapeur de MM. Bouttemy, et celle de la ville de Lannoy sont arrivées aussitôt sur les lieux, mais n'ont pas dû fonctionner.

Les dégâts, évalués à la somme de douze cents francs, sont couverts par une assurance.

— *Une expulsée.* — Le garde-champêtre Delahousse a arrêté, samedi matin, une journalière, Angèle Leclercq, âgée de vingt-un ans, qui était sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Baisieux. — *Un vol.* — Jeudi matin, vers neuf heures, des malfaiteurs inconnus, ont pénétré chez un cultivateur, Alfred Delerue. Ils y ont dérobé une somme de neuf francs soixante-dix centimes contenue dans un placard, près d'une fenêtre.

Communications diverses

Avis. — La Société l'« Union », 90, rue des Longues-Haies, a l'honneur de prévenir Messieurs les propriétaires de chevaux, que sa **Boulangerie économique**, tient à leur disposition, le **pain de seigle, première qualité**, au prix de **20 centimes le pain**, livré à domicile.

On nous prie d'insérer cette note :

« Les industriels qui désirent se débarrasser de scories, peuvent les faire conduire au nouvel Hospice; ces scories serviront à couvrir la cour où les enfants doivent prendre leurs ébats. — C'est pressé ».

Secrétariat du Peuple. — *Paroisse Saint-Sépulcre.* — On nous prie de publier ce qui suit :

« Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons fondé, sur la paroisse Saint-Sépulcre, un service gratuit sous le nom de *Secrétariat du Peuple*, dans le but de renseigner l'ouvrier et de lui venir en aide, en utilisant le dévouement de personnes chrétiennes qui se font les intermédiaires désintéressés entre la classe aisée capable de rendre des services, et la classe ouvrière qui a besoin d'en recevoir.

» Le *Secrétariat du Peuple* sera utile aux ouvriers, aux ouvrières, aux veuves, aux orphelins, à tous ceux, en un mot, qui sont dans l'embarras et qui ont besoin de conseils ou d'une assistance quelconque, autre qu'une assistance pécuniaire, quelles que soient, d'ailleurs, leur religion et leurs opinions.

» Il fera toutes les démarches qu'on lui demandera, il cherchera à arranger les affaires embrouillées et à résoudre toutes les difficultés qu'on lui soumettra.

» Il s'efforcera de rendre des services comme on peut en rendre à des frères, mettant en pratique le précepte de Notre Seigneur : « Aimez-vous les uns les autres. »

» Un ouvrier a besoin d'un conseil, il désire un avis, il a une difficulté juridique à résoudre, une contestation avec son propriétaire, une réclamation à faire contre sa cote d'impôts, un petit héritage à recueillir, des embarras de famille, un deuil imprévu : un prêt imprudent le met dans la nécessité de recourrir aux gens d'affaires : où va-t-il trouver le conseil utile et pratique ? ne risque-t-il pas d'être poussé aux frais, à un procès long et dispendieux ? Des consultations gratuites mettent à la disposition du *Secrétariat du Peuple* des gens compétents, capables de lui donner un conseil désintéressé.

» Un chef de famille a une lettre d'affaire à écrire, une convention à demander à sa famille ou à des amis qui sont éloignés, une pétition à rédiger; il trouve au bureau du *Secrétariat du Peuple*, un ami pour le conseiller et au besoin une main complaisante pour écrire à sa place.

» L'expérience révèle les services de tous genres qui peuvent être ainsi rendus. »

» Les personnes qui désireraient utiliser l'assistance du *Secrétariat du Peuple*, n'auront qu'à s'adresser aux délégués de quartiers :

» MM. Souxdorf-Horent, 102, boulevard de Paris; Gustave Leclercq, 128, rue de l'Epeule; A. Deleporte, 14, rue Brézin; Henri Leblond, 46, rue de la Perche; Jean-Baptiste Callier, rue d'Isly, 8, impasse du Nord; Laurent Gerbaert, 13, rue de Lens; François Cnockaert, 37, rue de l'Epeule; Charles Deroune, 18, rue Bella; Jean-Baptiste Lejeune, rue de la Perche, impasse du Sud, 15; Eugène Verbanck, rue de la Perche, cour Cornille, 17; Henri Vanderstigel, rue d'Isly.

» Le délégué remettra à l'intéressé une carte où sera désigné l'objet de la demande et qui lui servira pour se présenter au bureau du *Secrétariat du Peuple*, 32, rue de Wasquehal, à Roubaix le dimanche, de midi à une heure. » *Le président*, LECHRIST. »

Caisse d'épargne de Roubaix. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« L'administration de la Caisse d'épargne informe le public, que les bureaux, situés rue du Château, 5, seront ouverts, les jeudis, de 9 à 11 heures du matin. (du 1er avril au 31 décembre inclus), pour la règlementation des intérêts.

» Cette nouvelle disposition du service, prise dans le but de faciliter l'inscription des intérêts sur les livrets et leur remise immédiate entre les mains des déposants, évitera à ceux-ci, un second déplacement et l'attente des jours de séance publique.

» On rappelle que les livrets à régler peuvent être présentés par des tiers, sans autorisation spéciale, ou par un membre d'une famille pour tous. »

« Cœcilia roubaisienne ». — On nous prie d'insérer la note suivante :

« La commission administrative de la *Cœcilia roubaisienne*, avait décidé de fêter l'anniversaire des succès remportés au concours de Tourcoing 1892, par un grand punch auquel serait invité tous les amis et membres de la société, mais les deuils de famille de M. Paul Fournier directeur, et M. Ernest Samarcq, sous directeur, obligent la société à reporter cette fête à une date ultérieure. »

On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

« La commission de la société des anciens officiers et sous-officiers belges, a l'honneur d'informer les sociétaires qu'une réunion extraordinaire aura lieu le dimanche 18 juin, à quatre heures précises du soir, au café *Gambrinus*, 2, rue du Pays, et coin de la rue Pellart.

» Plusieurs questions de la plus haute importance seront mises à l'ordre du jour.

» En conséquence, la commission fait un vigoureux appel à tous ses sociétaires, et à toutes les personnes soucieuses de leurs plus chers intérêts, qui voudraient faire partie de la société.

» Les adhésions sont reçues au local de la société; la section représente les cantons de Roubaix, Tourcoing, Croix-Wasquehal, Wattrelos et Lannoy.

» Pour la commission : L. CRÉPIN. »

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — Les musées seront fermés aujourd'hui, 11 juin, par suite des changements qui y sont apportés.

Les Prévoyants de l'Avenir (société civile de retraites). — La recette de la 127e section s'élève à 544 fr. 00 pour un effectif de 873 membres dont 1 nouveau.

Situation générale de la société au 31 mai 1893: 967 sections, 168.728 membres : capital : 9 millions 568.140 fr. 00.

— Les sociétaires sont informés qu'à partir du 1er juillet le siège social est transporté à l'hôtel des Sapeurs-pompiers, Grande-Place.

La recette s'y fera donc le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi précises. Cotisation, 1 franc par mois. Age requis, 15 ans accomplis au 1er janvier 1893.

Pilules Suisses !
Le médicament le plus populaire de France. 34882d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Le mouvement des voyageurs à la gare de Tourcoing. — Notre gare peut être certainement classée parmi celles du réseau du Nord où la circulation de voyageurs est le plus active. Nous avons eu l'occasion de relever quelques chiffres qui donneront une idée de cet extraordinaire mouvement. Ainsi pendant les fêtes de Pentecôte, dimanche 21 et lundi 22 mai, près de 27.000 voyageurs ont passé par la gare de Tourcoing, et sur ce nombre, 8,400 venaient de la Belgique. Ne sont pas compris dans le relevé les voyageurs de lignes d'Orchies et de Menin.

Depuis la mise en vigueur du nouveau service d'été, la circulation a très probablement pris encore de l'extension.

Voici un renseignement qui n'est pas dépourvu d'intérêt sur le mouvement de notre gare. Il y entre ou il en sort chaque jour 117 trains de voyageurs et 50 trains de marchandises, au total 167 trains ou, en moyenne, un train toutes les huit minutes. Les destinations de Menin et d'Orchies comptent à elles seules quarante trains.

Malgré cette circulation absolument hors de proportion avec l'agencement actuel des lignes, il ne s'est pas encore produit d'accidents : c'est que la surveillance s'y exerce avec une vigilence qui est toute

---

FEUILLETON DU 12 JUIN 1893. — N° 14

LA

RANÇON DU CŒUR

par Paul SAMY

XII

» Donc ta lettre mélodramatique m'avait jetée dans la stupeur. Je m'étais dit : Si Aline s'ennuie à Paris, elle qui ne s'ennuie nulle part, j'y mourrai certainement, et j'avais décidé d'attendre des jours meilleurs à l'ombre de nos pins.

» Etendue dans mon meilleur fauteuil, j'y rêvais chaque jour de tes désespérances ; j'avais même eu l'idée de t'écrire de venir nous rejoindre ici, quand nous avons lu ton nom dans la *Chronique*, à propos du concours hippique, puis dans le compte rendu qu'on a fait de ton dîner. Il n'y avait là rien d'extraordinaire, et maman, car c'est d'elle qu'il s'agit, n'y aurait trouvé, avec mes explications, qu'une variante à ta lettre que j'avais eu la mauvaise idée de lui faire lire. Mais là où les choses se sont gâtées, c'est lorsqu'elle aperçut ton nom à à côté de celui de Jean, tous deux en très galante posture.

» Une première fois, j'ai calmé ses terreurs, mais, à la seconde, l'assaut a été plus rude et j'ai dû baisser pavillon.

» Je ne sais pas, ma chère Aline, ce qu'en pensent les Parisiens, mais, aux yeux de maman, tu es compromise et, du même coup, mon brave homme de mari. Il n'y a pas à dire, Jean et toi vous êtes « sur la pente qui conduit au précipice », comme disait l'aumônier du Sacré-Cœur.

» J'ai eu beau expliquer à maman que M. de Torny étant absent, il était naturel que tu prisses le mari de ta plus intime amie comme chevalier servant ; que, donnant à souper chez toi, tu ne pouvais moins faire que d'y inviter Jean : rien n'y a fait. Maman m'a démontré que tu te perdais, que Jean se perdait, que je me perdais également en te laissant accaparer le cœur de mon mari, qui se prêtait très volontiers à cette soustraction.

» Finalement, comme tous mes raisonnements ne parvenaient pas à la rassurer, pas plus du reste que les siens n'arrivaient à me convaincre, et que cette mésintelligence pouvait durer indéfiniment, j'ai pris le parti qu'elle me conseillait, de retourner près de Jean, pour y monter la garde de son cœur.

» Eh bien ! qu'en dis-tu ? N'est-ce pas que voilà une histoire amusante ? Ne va pas la conter au moins, nous deviendrions légendaires.

» Au revoir, chère belle, à Paris. Mon gros bébé t'adresse son meilleur sourire, en attendant qu'il te puisse faire sa plus gracieuse révérence. Puisque te voilà seule jusqu'au retour de ton vilain mari du pays des Cosaques, nous allons pouvoir nous en donner à cœur joie.

» Ta bien affectionnée,

» IRÈNE DE MERVILLE. »

A la réception de cette lettre, madame de Torny avait bondi. C'était à ne pas y croire. Elle avait espéré qu'en excitant la jalousie d'Irène, elle parviendrait à réveiller le cœur de son amie : le résultat venait bouleverser toutes ses idées. Ah çà ! est-ce que les romanciers auraient raison par hasard ? Est-ce qu'il existerait vraiment des êtres dont l'âme fût fermée à toute passion, dont le cœur demeurât rebelle à tout sentiment ? Elle admettait bien qu'on fût doué d'un tempérament calme et peu sujet aux entraînements des sens, mais elle s'était jusqu'à ce jour refusée à croire que cette insensibilité du cœur pût se compléter par une telle sécheresse de l'âme.

Elle ne pouvait encore se résoudre à l'admettre, même après la concluante expérience qu'elle venait de faire ; et, en guise de consolation, elle se disait qu'elle s'y était probablement mal prise, qu'elle aurait dû prévoir que jamais Irène n'eût admis, malgré l'évidence des faits, que sa meilleure amie pût tenter de jeter le trouble dans son intimité.

C'était bien cela, elle avait mal combiné sa ruse. Il eut fallu, pour plus de vraisemblance, que la pièce fût jouée par tout autre qu'elle; de dépit, elle dentelait de petits coups de ses jolies dents le mouchoir qu'elle tenait à la main.

Que ferait-elle maintenant ? Il ne fallait pas qu'Irène découvrît sa petite conspiration. Si son amie avait pu s'y laisser prendre, Aline n'eût pas hésité à lui tout avouer, bien certaine d'être pardonnée et au delà. Mais lui permettre de deviner aujourd'hui ce qu'elle avait tramé serait froisser son orgueil, perdre peut-être son affection, en tous cas creuser plus profond le fossé qui séparait les deux époux. Ah ! il n'eût plus manqué maintenant que M. de Merville supportât les conséquences de cette histoire ! C'est pour le coup que son mari lui reprocherait de s'être mêlée des affaires des autres !

M. de Torny ne l'inquiétait pas, ne lui avait-il pas donné carte blanche ? Restait M. de Merville. Le pauvre garçon ! ce n'était pas lui qui se refuserait à ne pas dévoiler son intrigue. Avait-il lu seulement la *Cronique*, où tout était vrai, sauf sa présence au concours hippique, sauf les exagérations d'un petit dîner familial, sauf beaucoup de choses ?

Mais ce qui l'attristait, c'était la nouvelle peine qu'elle allait lui causer. Elle qui s'était tant vantée de lui ramener le cœur d'Irène et qui se faisait une joie du bonheur qu'il en éprouverait ! Enfin !...

Elle consultat sa pendule, il était trois heures. M. de Merville devait être au travail. En un tour de main elle complèta sa toilette, et pour ne point attendre que sa voiture fût attelée, elle se jeta dans le premier fiacre qui passait.

Jean relisait la dépêche par laquelle Irène lui annonçait son retour, quand on le prévint que madame de Torny demandait à le voir. Tout de suite il fut près d'elle.

Le télégramme, très laconique, ne lui permettait de rien supposer ; mais habitué, malgré ses perpétuels insuccès, à se raccrocher aux plus petits évènements et tout heureux du reste, quoi qu'il en pût sortir, de l'arrivée de sa femme et de son fils, ce fut avec le visage souriant qu'il aborda madame de Torny.

— Eh bien ? dit-il en lui passant la dépêche.

Aline la parcourut rapidement et branla la tête d'un air découragé. En route elle s'était demandé comment elle expliquerait sa déconvenue ; finalement elle s'était décidée à ne rien cacher à Jean, plutôt que de le bercer d'un espoir dont il eût été vite déçu.

— Eh bien ! dit-elle à son tour, Irène revient, elle me l'a écrit...

— Et qu'en augurez-vous ?

— Qu'Irène s'ennuie à Hyères, tout simplement.

— Alors, vous n'avez pas réussi ?

Elle allait tout lui dire, mais elle vit une telle souffrance sur sa figure, que le cœur lui manqua.

— Je n'ai pas réussi, c'est-à-dire, fit-elle, que je n'ai pas eu le temps de réussir ; et puis je crois que je m'y suis mal prise. Ah ! cela ne se fait pas d'un seul coup ; avec des natures comme celle d'Irène, il faut du temps, de la patience et beaucoup d'habileté...

— Ne cherchez pas, chère madame, à vous illusionner vous-même ; ne vous l'avais-je pas dit ? ajouta-t-il tristement. Allez ! après tout ce que j'ai fait, il n'y a plus rien à faire. Lorsqu'une femme qui a été aussi profondément aimée qu'Irène est restée insensible à de pareilles marques d'affection et de dévouement, quand cette affection et ce dévouement lui viennent surtout de son mari, c'est qu'elle n'a pas de cœur.

— Oh ! monsieur de Merville, comment pouvez-vous dire cela ?

— Je dis ce que je suis arrivé malheureusement à penser. Il y a deux mois, avant la naissance de mon fils, je n'eusse point osé m'exprimer ainsi, car il m'aurait alors semblé qu'un pareil jugement m'eût enlevé toute espérance, et je voulais espérer. Aujourd'hui...

— Aujourd'hui, cher monsieur, dit Aline, il y a deux mois de plus, voilà tout; et, qu'est-ce que deux mois quand vous avez des années devant vous ?... Voyons ! vous n'allez pas garder cet air, je suppose, continua-t-elle, sur un petit ton autoritaire ; c'est une jolie réception que vous réservez à cette pauvre Irène !

— Oh ! soyez tranquille, répondit Jean en souriant du joli mouvement de colère de madame de Torny, je serai toujours pour elle ce que j'ai été jusqu'ici ; l'amour est un peu comme la foi, il grandit dans l'épreuve et le sacrifice. Irène m'est devenue plus chère depuis qu'elle est la mère de mon petit Georges.

— A la bonne heure ! dit Aline, autrement je passais dans le camp opposé. A propos, ajouta-t-elle, pas un mot à Irène de mon petit complot manqué ; j'en serais toute honteuse. Et n'oubliez pas que nous avons été au concours hippique ensemble...

— Sans Torny ?

— Sans mon mari... Au fait, comment savez-vous qu'il n'y était pas, puisqu'il y était ?

— Parce que si vous aviez voulu qu'il s'y trouvât, vous ne l'auriez point passé sous silence dans la *Chronique*...

— Alors, c'est que vous avez vu M. Aubert ? Tous les mêmes, ces journalistes, bavards comme des femmes.

— N'accusez pas Aubert ; pouvais-je deviner que j'avais le don de me trouver à la même heure chez moi et au concours hippique ? Du reste, vous l'aviez délié du secret professionnel à mon endroit.

— C'est vrai, dit Aline, alors vous ne m'en voulez pas ?

— Aucunement.

— Oui ! mais avouez que vous devez me trouver un peu folle.

— Bah ! répondit Jean en souriant, vous avez bien le temps d'opter pour le genre ennuyeux.

— Merci, dit madame de Torny en lui tendant la main, et bon courage !

XIII

Il ne fut pas question entre Irène et son mari des petits incidents qui avaient contribué à ramener la jeune femme à Paris, Jean n'aurait pu y faire allusion que si madame de Merville lui en eût parlé; mais cette dernière n'y songea que pour en tirer le thème d'une conversation avec madame de Torny, laquelle, en comédienne consommée, sut donner le change à son amie et rire avec elle des frayeurs de madame Dabray.

Quant à l'attitude des deux époux, elle demeurait ce qu'elle avait été jusqu'alors. De la part de Jean, c'était toujours la même sollicitude, les mêmes attentions mêlées peut-être d'une réserve plus prudente qui ne diminuait en rien la force de son amour. Du côté d'Irène se retrouvaient les mêmes froideurs et une indifférence latente, mais qui, par son uniformité, excluait toute arrière-pensée ou tout calcul. Elle vivait auprès de Jean un peu comme s'il n'existait pas, vacant à ses occupations, allant, venant, sortant, rentrant avec la même liberté que si elle eût été seule, ne s'inquiétant ni de ce qu'il faisait ni de qu'il devenait, passant à toute heure du jour devant la porte de son cabinet de travail sans songer à y entrer, ne s'enquérant de sa présence que lorsqu'elle lui devenait nécessaire, soit qu'une soirée au théâtre ou chez ses amies l'obligeât à recourir à ses bons offices.

(A suivre)

Paul SAMY.